

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



CHAMPIONNAT NATIONAL VTT
3 & 4 JUIN 2017
BONNIERES SUR SEINE



Yvelines
Le Département



ADOS
DE LA VILLE
DE LA SEINE
ET DES SPORTS



Wear-Design.fr*

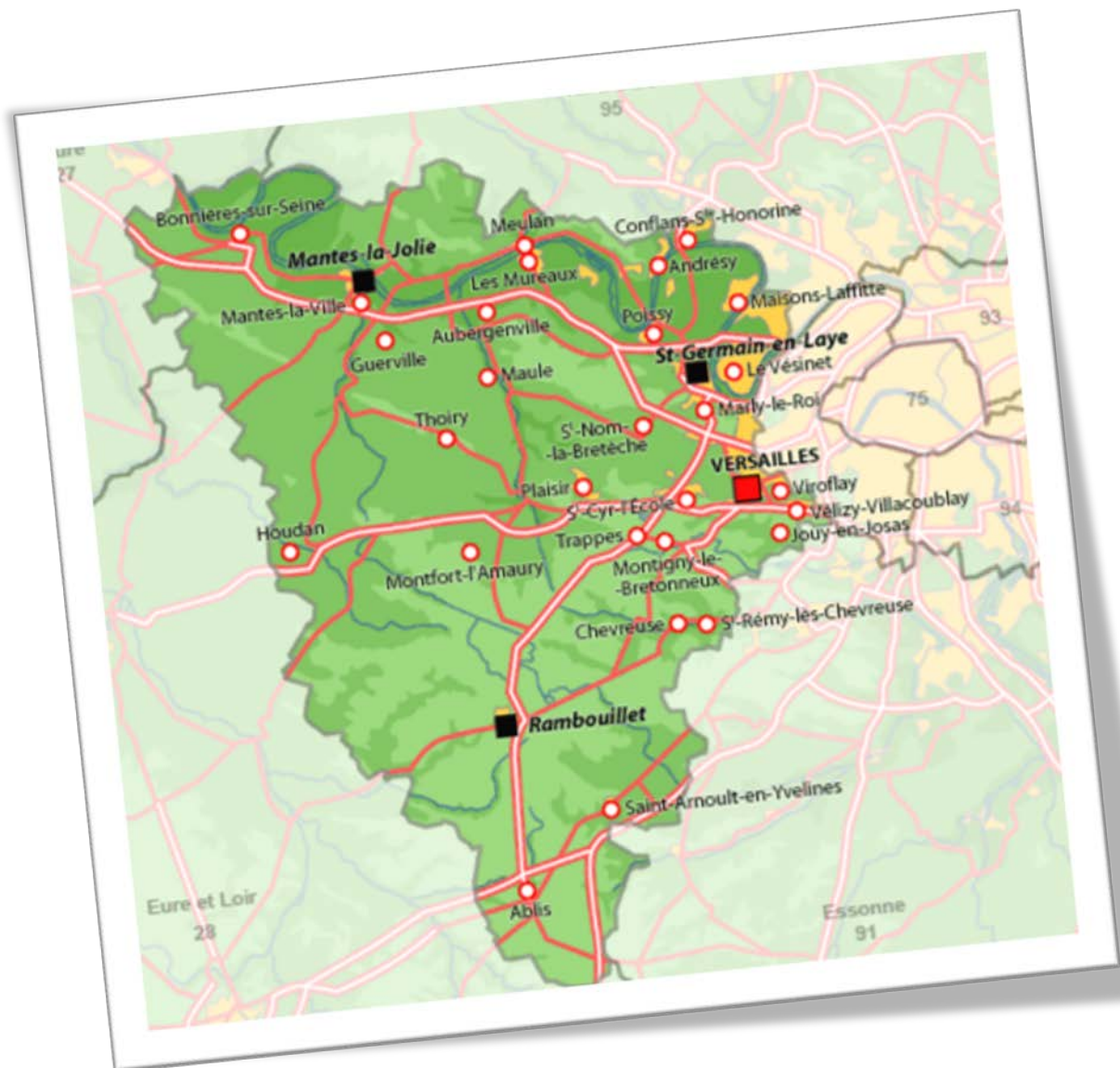
Wear-Design.fr*

LES YVELINES (78)

Les Yvelines est un des 4 départements qui compose la grande couronne de la Région Ile de France avec le 77, 91 et 95. Son chef-lieu est Versailles. La population pour ce département de 2 280 km² est de plus 1 400 000 habitants.

Le département est le jardin de Paris et sa petite couronne. Très bien desservie par le RER et la SNCF bien des espaces boisés et des Iles de Loisirs ne sont qu'à 30 ou 40 min de Paris.

Ces nombreux châteaux Versailles, St-Germain en Laye et Rambouillet pour les plus connus rendent le département touristiquement très attractif.



BONNIERES SUR SEINE

Bonnières sur Seine (4500 habitants) fait partie de la Communauté de Communes des Portes d'Ile de France qui regroupe 19 communes essentiellement rurales et qui compte 22 000 habitants. Elle est située sur un méandre de la Seine appelée « *La Vallée aux cent corniches* ».

A la porte du parc Régional du Vexin, Bonnières Sur Seine offre un panorama exceptionnel sur les paysages qui ont inspirés bien des impressionnistes. Giverny et le jardin de MONET ne sont qu'à 7 km.

De nombreux artistes et personnalités comme Émile ZOLA et son ami Paul CÉZANNE, le ministre de Léon BLUM, Marcel SEMBAT et sa compagne et Georgette AGUTTE (peintre) ont fréquenté Bonnières et ses environs...

Au XIXe siècle, Bonnières connut un essor industriel important, en témoigne l'usine Singer qui jusqu'en 1986 employa 1600 personnes pour fabriquer des machines à coudre des moteurs.



Le site des usines Singer



Jardin à Bonnières de G. AGUTTE



La Seine et « La Vallée aux cent corniches »

UFOLEP 78

Un comité dynamique qui autour de son Président Michel GARNIER a su s'adapter à l'évolution de la société. Le comité s'est structuré autour de 3 axes :

- Le Sport Passion pour ses 7500 licenciés (Gymnastique, GRS et activités cyclistes essentiellement),
- Le Sport Utile pour celles et ceux qui ne peuvent aller naturellement dans les clubs sportifs (3^{ème} âge, Bénéficiaires du RSA, Femmes victimes de violences, ...).
- Le Sport Animation (Organisation de fêtes du sport, vacances sportives, stages, prêt et location de matériel...)
- Le Sport Formation (PSC1, Brevets fédéraux, CQP, ...).

L'UFOLEP se situe dans ce département très sportif à la 11ème place derrière :

1. la FF de Tennis (une exception nationale) avec + 45 000 licenciés,
2. la FF de Football + 35 000 licenciés,
3. la FF de Golf + 30 000 licenciés,
4. l'USEP, l'UGSEL et l'UNSS avec + de 23 000 licenciés chacun,
5. la FF d'Equitation avec + de 22 000 licenciés (encore une exception nationale),
6. la FFEPGV
7. la FF de Natation,
8. la FSGT,
9. la FF de Tennis de Table,
10. et la FF de Basket Ball

4

Le comité fonctionne avec 4 permanents (1 délégué, 2 chargés de mission et 1 animateur) à temps plein auxquels s'ajoutent généralement un ou des stagiaires ou SCV.

LE CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP DE VTT C'EST :

2 jours de compétition le samedi 3 et dimanche 4 juin 2017,

1 400 compétiteurs et 15 courses,



3 000 à 6 000 spectateurs,

9 km de circuit et 200 m de dénivelé positif.



Plus de 80 départements représentés de toutes les régions...



UN CIRCUIT ORIGINAL QUI A FAIT SES PREUVES

Le circuit proposé pour cette compétition sera très sélectif. Il est pour partie bien connu des Franciliens qui le fréquentent depuis de nombreuses années à l'occasion des Championnats départementaux UFOLEP et lors des manches du Val d'Oise Trophy.



6

« *La Drakkar* » c'est le nom de cette épreuve portée chaque saison par le club Bonnière VTT. Un club qui en quelques années est devenu une référence dans l'univers du VTT et de la compétition sur le département.

Il est à noter la politique particulièrement dynamique de ce club autour de la pratique VTT des jeunes dans cette zone rurale du Nord-Ouest des Yvelines.

D'autres associations accueillent les VTTistes Yvelinois tant pour des pratiques loisirs que compétitives AGIOT VTT à Maurepas (Très enfants et familles), CLOCA à Achères, SPADS à Verneuil sur des pratiques originales, MESNIL LE ROI et ses 4H00...



DES ANIMATIONS POUR TOUS

Parce que ce WE de cette compétition doit être une fête, le comité d'organisation garantira des animations pour tous.

Le comité UFOLEP proposera des activités comme l'escalade, le E-Monocycle ainsi qu'une restauration conviviale.



Développement durable l'UFOLEP est engagé sur 3 piliers

Environnemental :

- L'UFOLEP s'attache à limiter son impact sur l'environnement en utilisant des véhicules propres. Pour le quotidien le comité a élargi sa flotte en se dotant d'un véhicule 100% électrique.
- Lors de la manifestation les ouvertures et fermetures de courses, traditionnellement faites par des motos, seront effectuées par des motos électriques.
- Les déchets seront triés et la vaisselle sera compostable.
- Nous utiliserons des gobelets consignés.
- Utilisation de rubalise bio-dégradable.
- Concentration de la compétition sur 2 jours pour favoriser les déplacements organisés et collectifs contrairement à l'année précédente ou la compétition c'était déroulée sur 3 jours.

Economique :

- Nous allons nous attacher à faire travailler des producteurs locaux (Brasseurs locaux)
- Nous tenterons de proposer des hébergements proches du lieu de compétition de manière à garantir un remplissage des hôtels, gîtes et Ile de loisirs.
- Nous allons inciter le public « captif » à s'évader et visiter les environs (Giverny, Versailles, ...).
- Nous utiliserons du matériel le plus possible prêté ou loué ou susceptible d'être acheté pour être prêté à nos associations.

8

Social :

- Accueil d'un SCV,
- Travail avec les bénéficiaires du RSA à leur intégration au « projet » histoire de faire avec ou faire comme les autres.
- Action sport pour tous en périphérie de l'événement – comme l'action se déroule en zone rurale – nous allons proposer des animations sportives pour tous durant tout l'événement.

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Le Championnat National de VTT se déroulera le samedi 3 et le dimanche 4 juin 2017 à BONNIERES.

Organisateur : Comité Départemental UFOLEP78.

Site officiel : <http://championnatvtt.esy.es>

L'organisation technique et sportive est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes. Y seront appliqués les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les Règlements afférents au VTT.

COMITE D'ORGANISATION

Président de l'épreuve : Philippe MACHU, Président de l'UFOLEP

Responsable de la CNS : Daniel MANUEL

Chargé Technique du VTT à la CNS : Antoine GAILLED RAT

Responsable du comité d'organisation: Ludovic TREZIERES

Responsable technique du site : Gérard LETOULOUSE, Fabrice DANIEL

Membres de la CNS : Jean-Claude DURAND
Michel DEMOULIN
Daniel LEGLEVIC
Sandrine MANET
Jean-Claude VACHER

Commissaires Nationaux : Nicolle DURAND
Martine LEGLEVIC
Henriette MANUEL
Jacky PLONQUET
Jacky ROBICHON

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

VENDREDI 2 JUIN 2017

14h30 - 18h30 Accueil des délégations au Centre Louis Jovet, 45 Rue Georges Herrewyn
78270 Bonnières-sur-Seine

18h00 - 19h00 Rencontre avec les responsables de délégations au Centre Louis Jovet, 45
Rue Georges Herrewyn - 78270 Bonnières-sur-Seine

19h00 Réception officielle du Championnat UFOLEP de VTT : Centre Louis Jovet, 45
Rue Georges Herrewyn - 78270 Bonnières-sur-Seine à laquelle sont invités les
responsables de délégation.

SAMEDI 3 juin 2017

08h30 - 10h30 Accueil des délégations, au podium officiel

08h30 - 18h00 Compétitions Nationales

20h30 Cérémonie protocolaire et vin d'honneur au Centre Louis Jovet, 45 Rue
Georges Herrewyn, 78270 Bonnières-sur-Seine

DIMANCHE 4 juin 2017

08h00 - 17h00 Compétitions Nationales

19h00 Cérémonie protocolaire et vin d'honneur au Centre Louis Jovet, 45 Rue
Georges Herrewyn - 78270 Bonnières-sur-Seine



Centre culturel Louis Jovet

ACCUEIL

L'accueil des responsables de délégation se fera au Centre Louis Jovet, 45 Rue Georges Herrewyn - 78270 Bonnières-sur-Seine

Les plaques seront retirées par le responsable de chaque département et pour la délégation départementale complète. Il ne sera fait aucune remise individuelle.

Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif, son département se verra infliger une amende de : **50€ /adulte et 35€ / jeune** conformément aux Règlements Financiers des Epreuves Nationales 2016 /2017)



Itinéraire Centre Louis Jovet

RECONNAISSANCE DU CIRCUIT

Concernant les reconnaissances du circuit, les licenciés UFOLEP bénéficiant des garanties d'assurances de l'APAC seront couverts au titre de leur licence. En revanche, pour d'éventuels licenciés UFOLEP ne bénéficiant pas des garanties d'assurances APAC, il leur appartient de vérifier que leurs Garanties les couvrent pour ces reconnaissances. Pendant les épreuves officielles c'est la couverture assurance (ACT APAC) prise par l'organisation qui couvre l'ensemble des participants.

Reconnaissance du circuit pour les seuls sélectionnés.

VENDREDI 2 juin 2017 de 14h30 - 19h00 et SAMEDI 3 juin 2017 jusqu'à 8h15 *Interdiction le samedi et le dimanche pendant les épreuves*

DEROULEMENT DES EPREUVES

Circuit de 9 km avec un dénivelé de 200 m par tour et un circuit de 5 km avec un dénivelé de 120 m par tour.

- En fonction des conditions climatiques, les organisateurs, après accord du **responsable technique national de l'activité**, pourront réduire le nombre de tours pour ne pas dépasser la durée maximum autorisée.
- Les sélectionnés doivent se présenter pour l'appel, 20 min. avant l'heure de départ. Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne.













Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne

Les épreuves se dérouleront selon les horaires suivants :

SAMEDI 3 juin 2017

Circuit de 9 kilomètres

Nombre de tours
modifié

CATEGORIES	DEPART	Nombre de tours	DUREE MAX. du 1 ^{er}	PLAQUE VTT + Dossards pour ♀
Ad. Mas. 50/59 ans	08 h 30	3 tours	1 h 45	 → 
Ad. Mas. 60 ans et +	08 h 35	3 tours	1 h 30	 → 
Ad. Mas. 17/19 ans	10 h 45	3 tours	1 h 45	 → 
Tandems Masculins	13 h 30	3 tours	1 h 45	 → 
Tandems Mixtes	13 h 32	3 tours	1 h 45	 → 
Ad. Mas. 40/49 ans	16 h 00	4 tours	2 h 00	 → 

Circuit de 5 kilomètres

CATEGORIES	DEPART	Nombre de tours	DUREE MAX. du 1 ^{er}	PLAQUE VTT + Dossards pour ♀
Jn. Mas. 13/14 ans	18 h 50	2 tours	35 min	 → 
Jn. Fém. 13/14 ans	18 h 55	2 tours	35 min	 → 

DIMANCHE 4 juin 2017

Circuit de 9 kilomètres

Nombre de tours
modifié

CATEGORIES	DEPART	Nombre de tours	DUREE MAX. du 1er	PLAQUE VTT + Dossards pour ♀
Ad. Mas. 20/29 ans	08 h 30	4 tours	2 h 00	
Ad. Mas. 30/39 ans	11 h 00	4 tours	2 h 00	
Jn Mas. 15/16 ans	13 h 30	2 tours	1 h 00	
Jn. Fém. 15/16 ans	15 h 40	2 tours	1 h 00	
Ad. Fém. 17/29 ans	15 h 42	3 tours	1 h 45	
Ad. Fém. 30/39 ans	15 h 44	3 tours	1 h 45	
Ad. Fém. 40 ans et +	15 h 46	3 tours	1 h 45	

14

SELECTIONS

Chaque Comité Départemental peut engager, dans chaque catégorie

Catégories	Années de naissance	Nbre engagés par départ.
- Jeunes Masculins 13/14 ans	- Nés entre 01/01/2003 et le 31/12/2004	10
- Jeunes Féminines 13/14 ans	- Nés entre 01/01/2003 et le 31/12/2004	10
- Jeunes Masculins 15/16 ans	- Nés entre 01/01/2001 et le 31/12/2002	10
- Jeunes Féminines 15/16 ans	- Nés entre 01/01/2001 et le 31/12/2002	10
- Adultes Masculins 17/19 ans	- Nés entre 01/01/1998 et le 31/12/2000	10
- Adultes Masculins 20/29 ans	- Nés entre 01/01/1988 et le 31/12/1997	6
- Adultes Masculins 30/39 ans	- Nés entre 01/01/1978 et le 31/12/1987	6
- Adultes Masculins 40/49 ans	- Nés entre 01/01/1968 et le 31/12/1977	6
- Adultes Masculins 50/59 ans	- Nés entre 01/01/1958 et le 31/12/1967	6
- Adultes Masculins 60 ans et +	- Nés avant 31/12/1957	6
- Adultes Féminines 17/29 ans	- Nés entre 01/01/1988 et le 31/12/2000	10
- Adultes Féminines 30/39 ans	- Nés entre 01/01/1978 et le 31/12/1987	10
- Adultes Féminines 40 ans et +	- Nées avant 31/12/1977	10
- Tandems Masculins 17 ans et +	- Nés après le 01/01/1997	5 équipages
- Tandems Mixtes 17 ans et +	- Né(e)s après le 01/01/1997	5 équipages

15

RAPPELS IMPORTANTS

Règlement National

A-3/4 – Tout(e) licencié(e) classé(e) « Elite UCI », mais ne possédant pas de licence FFC, ne pourra prétendre à une carte « Compétiteur(trice) VTT.UFOLEP

- Si le nombre maximum dans chaque catégories n'est pas atteint, les remplaçants seront autorisés à partir.

- ATTENTION le ou les compétiteurs ne peuvent participer qu'à une seule course (catégories). Exemple : des compétiteurs qui participent en tandem ne peuvent courir en solo dans une autre catégorie sur le Championnat National.
- Tandems Masculins et Mixtes : Ne peuvent participer que les Adultes nés en 2000 et avant, quelle que soit son appartenance : simple licencié UFOLEP ou double et triple licencié. « Les jeunes âgé(e)s 16 ans » surclassé(e)s ne peuvent participer en tandem

Licences et cartons de compétition

Cf règlement et titre

- A-2/ La licence
- A-3/ La Carte

Surclassement

- Les Jeunes de 14 ans surclassés, participent au National réservé aux jeunes 15/16 ans.
- Les Jeunes Masculins de 16 ans surclassés, participent au National réservé aux Adultes Masculins 17/19 ans.
- Les Jeunes Féminines âgées de 16 ans surclassées, participent au National réservé aux Adultes Féminines 17/29 ans.
- Tou(te)s ces jeunes surclassés doivent présenter un certificat médical de surclassement.

16

Engagements

Les procédures d'engagements à l'occasion de ce national de VTT sont semblables à celles de tous les nationaux Activités Cyclistes.

Il faudra se connecter au site internet, les enregistrements se faisant directement en ligne.

Ce sera le délégué qui jugera bon ou pas de communiquer ce code aux personnes habilitées de son département.

L'ouverture du site se fera le vendredi 5 mai 2017 à 9 h et la fermeture le vendredi 12 mai 2017 à minuit

Chronométrage et classements avec système de transpondeurs

Les classements et le chronométrage seront effectués sur l'ensemble de nos nationaux par un système de transpondeurs. Ce matériel est onéreux (30 000 euros) et nous entendons, avec vous, le conserver en l'état pendant plusieurs années.

La mise en place des transpondeurs se fera lors de l'appel, ce qui va nous obliger à prévoir un laps de temps supplémentaire et une mise en grille plus précoce. Le transpondeur sera fixé à la cheville par un bracelet velcro.

La récupération se fera après l'arrivée, des officiels récupéreront les transpondeurs au fur et à mesure des arrivées.

Tous les cyclistes, qui franchiront la ligne d'arrivée en sens inverse avec un transpondeur au pied et donc déclencheront un nouveau temps, **seront immédiatement déclassés**, et ceci quelle que soit leur place. Un service de sécurité sera présent sur la ligne d'arrivée pour interdire le franchissement en sens inverse.

Que risque un concurrent qui repart vers son domicile, après abandon, sans nous avoir rendu le transpondeur :

- Il sera avisé par courrier, nous lui laisserons 15 jours pour nous renvoyer le transpondeur, passé ce délai, il recevra une facture du montant du transpondeur (50€).
- Si la facture n'est pas réglée dans les deux mois qui suivent, il se verra interdire de tous nationaux UFOLEP tant que le litige n'aura pas été réglé.

Le fait de s'engager sur un national impliquera, de fait, l'acceptation du présent communiqué

Les documents à joindre (CM, dérogations) devront être téléchargés sur le site de la CNS. Pour ceux qui ne disposeraient pas d'outils pour scanner les documents, ils pourront les envoyer par courrier postal à :

**Antoine GAILLED RAT
3 Rue de la Procession
87300 BELLAC**

Droits d'engagements :

Après le championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité Départemental une facture du montant des engagements. Selon le barème suivant :

Engagement jeune : 6,00 € + 1,50 € (forfait sécurité/assurance revenant à l'organisateur) + 0,50€ (transpondeurs revenant à la CNS)

Engagement adulte : 13,00 € + 1,50 € (forfait sécurité/assurance revenant à l'organisateur) + 0,50€ (transpondeurs revenant à la CNS)

Le fichier Internet doit être complété par l'envoi

- De la photocopie des certificats médicaux de surclassement

- Des éventuelles dérogations de participation à l'une OU l'autre des épreuves qualificatives accordées par le (la) Président(e) du Comité Départemental
- Les documents sont à télécharger sur la Plateforme d'engagements

GRILLE DE DEPART

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera déterminé dans l'ordre suivant :

- Le champion National sortant
- Les champions régionaux
- Les sélectionnés par ordre du classement Inter-comité de l'année précédente, puis dans l'ordre d'arrivée sur la plateforme d'engagement , pour les comités n'ayant pas été classés.

Dans chaque comité, les engagés seront placés dans l'ordre de sélection établi par le département sur la feuille d'engagement.

- En dernière ligne seront placés tous les engagés pour lesquels il s'avèrera que les renseignements fournis sont incomplets (Exemple : non indication de la double appartenance ; non indication de la catégorie FFC ...)

LE MATERIEL

Se référer à la fiche 13 du Règlement National VTT.Ufolep.

18

Sont admis les Vélos Tout Terrain conformes à la réglementation U.C.I. en vigueur :

- Guidon plat ou semi relevé (Embouts bouchés)
- VTT avec roues de 26 pouces à 29 pouces maximum.
- La section des pneus ne doit pas être inférieure à 1,75 pouce.
- Les guidons pourront avoir seulement en extrémités des Bar end, les cornes de vache entièrement recourbées sont interdites
- Le **changement de vélo est interdit** et toutes les réparations de matériel pourront se faire dans la zone technique spécifique
- Sont interdits
 1. les oreillettes et tout appareil permettant de communiquer entre coureurs, dirigeants et toute autre personne
 2. les caméras, quel que soit le point d'ancrage

TENUE VESTIMENTAIRE

Port du casque homologué à coque rigide obligatoire.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité départemental. Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association ; dans ce cas, tous les sélectionnés d'un même département et d'une même catégorie doivent porter le même maillot.

Sont interdits :

- les maillots de groupes sportifs professionnels en activité
- les maillots strictement publicitaires (ne portant pas le nom du Comité ou de l'association).
- les maillots de triathlètes (sans manches)
- les maillots de "Champion Départemental, Régional ou National"

Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

CONTROLE MEDICAL

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné, de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

19

RECLAMATIONS

Les réclamations peuvent être émises par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le "Récapitulatif des engagements" ou par le compétiteur lui-même.

Les réclamations écrites seront reçues par le responsable de la Commission Nationale. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution de 80 € (Libellé à CNS Activités Cyclistes UFOLEP) auprès de :

Daniel MANUEL
Responsable de la CNS. Activités Cyclistes
13 ter Avenue Raymond Sommer
31480 CADOURS

Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera « gelé » et donc non attribué. Si cette réclamation impacte également le classement par

comité, ce dernier sera gelé également, il peut en être de même pour le classement Intercomité.

RECOMPENSES

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partant(e)s.

La tenue cycliste (**maillot et cuissard, sans bonnet ni casquette**) aux couleurs de la délégation départementale est obligatoire. L'accès au podium ne sera pas autorisé aux sportifs qui ne seront pas en tenue. Les cyclistes absents à la cérémonie protocolaire ne pourront prétendre recevoir une récompense.

Dans chaque catégorie :

➤ **Classement individuel**

Au premier	1 maillot - 1 bouquet - 1 coupe - 1 médaille « or »
Au deuxième	1 coupe - 1 médaille « argent »
Au troisième	1 coupe - 1 médaille « bronze »

Rappel : sur le maillot de "**Champion National**", SEUL peut être adjoint le nom du club.
Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE.

20

➤ **Par équipe départementale**

Pour chaque catégorie, prise en compte des 3 meilleures places.

Equipe classée 1 ^e	1 coupe - 3 médailles « or »
Equipe classée 2 ^e	1 coupe - 3 médailles « argent »
Equipe classée 3 ^e	1 coupe - 3 médailles « bronze »

Equipes concernées par ce classement

- Jeunes masculins 13/14 ans
- Jeunes masculins 15/16 ans
- Jeunes féminines 13/14 ans et 15/16 ans ensemble
- Féminines adultes les 3 catégories ensemble
- Adultes masculins 17/19 ans
- Adultes masculins 20/29 ans
- Adultes masculins 30/39 ans
- Adultes masculins 40/49 ans
- Adultes masculins 50/59 ans
- Adultes masculins 60 ans et plus
- Tandems (catégories « Mixte » et « Masculin » confondues)

➤ **Classement inter-Comités :**

Par addition de la meilleure place obtenue dans les catégories citées ci-dessous par 6 représentants d'un même Comité Départemental (Un ou une classé(e) par catégorie).
En cas d'égalité, la meilleure place départagera, en cas de nouvelle égalité la meilleure deuxième place, etc.

Equipe classée 1^e 1 coupe + 5 médailles « or »
Equipes classées 2^e et 3^e 1 coupe + 5 médailles « argent/ bronze »

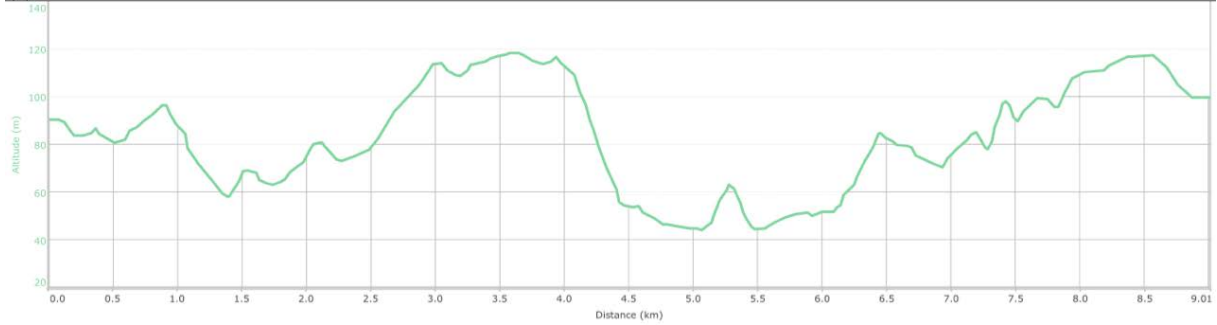
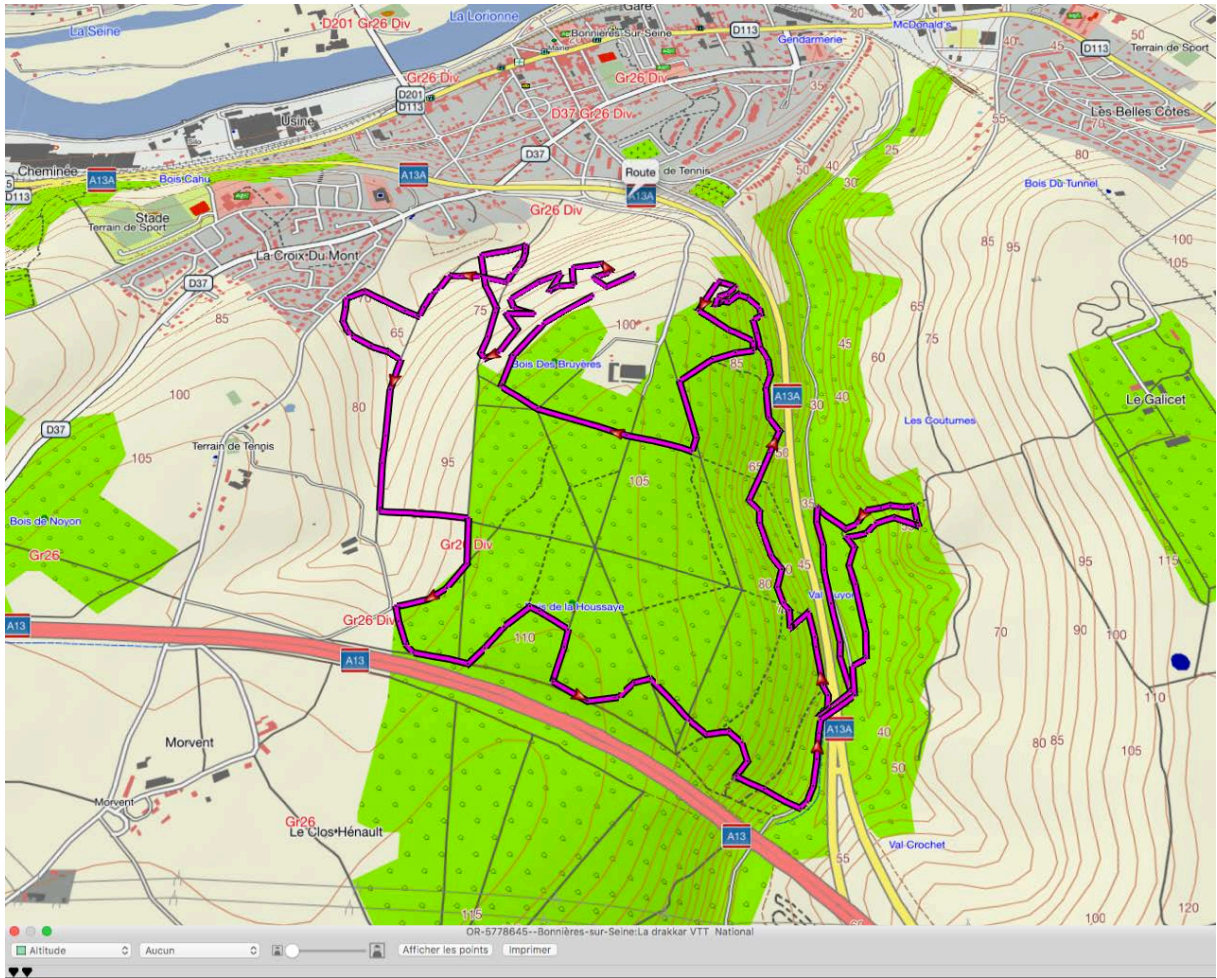
Equipes concernées par ce classement :

- Jeunes 13/14 ans (Masculins et Féminines), Jeunes 15/16 ans (Masculins et Féminines) – Sur l'ensemble de ces catégories, **seule sera prise en compte la meilleure place qu'elle soit obtenue par une Féminine ou un Masculin.**
- Féminines adultes toutes catégories
- Adultes masculins 17/19 ans
- Adultes masculins 20/29 ans
- Adultes masculins 30/39 ans
- Adultes masculins 40/49 ans
- Adultes masculins 50/59 ans
- Adultes masculins 60 ans et plus
- Tandem toutes catégories

21

ATTENTION : pour tout point de la réglementation VTT non abordé dans le dossier du Championnat National se conformer au règlement National VTT en vigueur à télécharger sur le site : <http://www.cyclisme-ufolep.info/>

PLAN DU CIRCUIT 9 Kilomètres



PLAN DU CIRCUIT 5 Kilomètres

